

Metz, le 30 juin 2026

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Charlotte RAMBERT  
Tél : 03 87 34 34 12  
E-mail : charlotte.rambert@moselle.gouv.fr

Monsieur Laurent MULLER  
Maire de Hombourg-haut

**OBJET :** Programme de renaturation de la Rosselle 2 - Porter à connaissance dossier loi sur l'eau – Avis de recevabilité

**RÉF. :** Dossier CASCADE n° 57-2026-

**P.J. :** le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance  
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de « porter à connaissance » au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par le SIEAR concernant le dossier loi sur l'eau du programme de renaturation de la Rosselle 2 sur votre commune, est recevable.

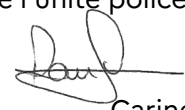
Le projet prévoit l'adaptation de certains aménagements pour tenir compte des contraintes du site et du retour d'expérience après réalisation des premiers aménagements :

- T 11 : Banquettes peignes végétalisées adaptées en banquettes en matériaux terreux lestées par des blocs avec les têtes renforcées par des épis en demi-dosses de châtaignier ;
- T 12 : Banquettes lestées adaptées en banquettes mélange de terre et de pierres (sans géotextile) et ensemencée ;
- T 13 : Banquettes peignes végétalisées adaptées en mixant 3 techniques : banquettes en blocs percolés, banquettes lestées avec protection par un épi en demi-dosses de châtaignier, banquette végétale protégée par un petit tunage bois).

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé au SIEAR valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Carine RAUCH